



CONDITIONS D'ADMISSION SAISON 2015-2016

Aucun nouveau membre ne sera admis sans qu'il ait au préalable :

- Lu et approuvé les Statuts de l'association et le Règlement intérieur
- Présenté un certificat médico-sportif
- Rempli et signé la fiche "Formulaire d'inscription"
- Régulé la cotisation annuelle et la licence

Les nouveaux requérants disposent de **2 cours d'essai** (avec certificat médical), au-delà desquels toute demande d'adhésion non conforme ne sera pas retenue.

<u>Kung Fu Wu Shu</u>	<u>Tai Ji Quan</u>
<u>Adultes (18 ans et +)</u> : 240 €	Toutes catégories : 240 €
<u>Ados (13-17 ans)</u> : 170 €	Tenue de Tai Ji Fédérale obligatoire.
<u>Jeunes (8 à 12 ans)</u> : 150 €	
Tenue de WuShu Fédérale obligatoire.	300 € en combinaison avec un autre cours (Kung Fu Wu Shu ou de Karaté Shotokan)

- Licence + frais d'inscriptions : **40 Euros** pour la saison (**obligatoire**)
- Le passeport sportif + frais : **35 Euros** (uniquement pour compétition et passage de grades fédéraux)

Ces prix peuvent être soumis à des modifications pendant la saison en fonction des injonctions fédérales. Les cotisations sont à verser au début de chaque année scolaire, en septembre. Les inscriptions ultérieures seront calculées au prorata des trimestres restants. Tout trimestre entamé est dû. Le règlement des cotisations peut se faire soit par chèque, libellé au nom de: "AMPG", soit en espèces, auprès du trésorier.

Aucun remboursement ne sera fait au-delà de la période d'essai. En cas de difficultés financières, veuillez contacter le président ou le trésorier afin de trouver un arrangement.